

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2018

Publication : 23/02/2018

Pour l'autorité compétente  
par délégation

Membre des réseaux  
Réserve de biosphère  
(Unesco)  
Géoparc mondial Unesco  
Charte européenne  
du tourisme durable  
(Europarc)



## Délibération 2018 CS 22 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

### **Objet : PROGRAMME D' ACTIONS DE LA RESERVE NATURELLE GEOLOGIQUE DU LUBERON – DEMANDE DE FINANCEMENT**

L'an deux mille dix-huit et le 20 février à 17h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 14 février, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 55 présents (42) ou représentés (13) pour 49 requis.

#### **Etaient présents :**

**Mesdames** Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Jacqueline COMBE, Christiane NAJI, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Mireille BOR, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Danielle BRUN, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, Gino MORELLO, Fernand PEREZ, Serge SYLVESTRE, Alain GUEYDON, André BERGER, Christian AUTAUD, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES (aux titres de La Bastidonne et de CCPAL), Michel BINOIS, Jean-Pierre LEROUX, Jean BRIEUSSEL, Claude BADOUC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Jean-Daniel DUVAL, Jérôme DE LUCA, François DUPOUX, Frédéric BLACHERE, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON

#### **Avait donné pouvoir :**

##### **Mesdames**

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD  
Nadine SARTE-BARANCOURT à Gisèle MAGNE  
Anne-Marie CHEYREZY à Sabine GATIN  
Yolande PRIMO à Alain DEILLE  
Marie-Claire FERREUX à Valérie DELONNETTE  
Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON  
Geneviève RECUBERT à Gino MORELLO

##### **Messieurs**

Michel RUFFINATI à Geneviève JEAN  
Hélian RAVARY à Mireille BOR  
Didier PERELLO à Alain CAHOUR  
Sylvain LERREDE à Paule DAPRES  
Pierre BENAS à Mickaël CAVALIER  
Pierre POURCIN à André BERGER

#### **Etaient excusés**

**Mesdames** Claudette SAINT-MARTIN, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jacqueline BOUYAC

**Messieurs** Philippe DAUMAS, Julien AUBERT, Jean-Bernard MION

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex  
Tél : 04 90 04 42 00 • [contact@parcduluberon.fr](mailto:contact@parcduluberon.fr) • [www.parcduluberon.fr](https://www.parcduluberon.fr)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment son orientation A.4 – Gestion de la Réserve naturelle géologique, objectif A.4.1 (Gérer la Réserve naturelle géologique) et A.4.2 (Intégrer la composante patrimoine géologique dans l'ensemble des missions du Parc) ;

Vu la convention d'objectifs 2015-2020 signée entre l'Etat, la Région, les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et du Vaucluse et le Parc naturel régional du Luberon ;

Vu la convention du 18 décembre 2013 entre l'Etat et le Parc fixant les modalités de gestion de la RN jusqu'au 18 décembre 2018 ;

Vu la décision préfectorale du 6 janvier 2014, approuvant le 3ème plan de gestion de la RN,

Vu l'approbation du Comité Consultatif de la RN, présidée par Mme la Sous-préfète d'Apt et en date du 19 janvier 2018,

Considérant la nécessité de poursuivre cette mission de protection et de valorisation d'un patrimoine exceptionnel sur son territoire, inscrite dans la charte, confiée au parc et mise en œuvre depuis 30 ans ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

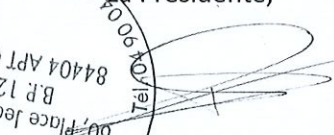
- **APPROUVE** la mise en œuvre du programme d'actions de la RN et le plan de financement prévisionnel associé à cette opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté :

Dépenses (en euros TTC)		Recettes (en euros)	
Harmonisation des BDD (GREC, ERMINA...)	25 000	Conseil Régional	20 000
Dalle de Saignon, conservation et nettoyage		PNRL (ingénierie)	5 000
Plan de gestion			
Conservation et restauration autres sites (Mane, Viens la Jauberte, Revest St-Martin)			
Création d'une lithothèque			
Actions éducatives et actions participatives			
<b>TOTAL</b>	<b>25 000</b>		<b>25 000</b>

- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les aides financières de la Région.

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,  
  
Dominique SANTONI

60, Place Jean Jaurès  
B.P. 122  
84404 APT CEDEX  
PARC NATUREL REGIONAL  
DU LUBERON  
04 90 04 81 15

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0